

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 10 (1874)
Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

SAINT-IMIER.

10^e année.



1^{er} Juin 1874

N^o 11.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Avis du Comité. — Exposition universelle de Vienne (Ecole suédoise). — Instruction et Education (causerie). — Correspondance neuchâteloise. — Chronique scolaire.

CONGRÈS PÉDAGOGIQUE DE ST-IMIER

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos collègues et aux amis de l'instruction que le Congrès pédagogique de St-Imier aura lieu les lundi et mardi, 20 et 21 juillet prochain. Une sympathique hospitalité et une cordiale réception sont réservées à tous les membres qui voudront bien y prendre part. Des mesures particulières ont aussi été prises pour recevoir convenablement Mesdames les institutrices qui daigneront embellir de leur présence notre réunion.

Le registre d'inscription sera ouvert jusqu'au 1^{er} juillet; mais nous prions instamment toutes les personnes qui ont

l'intention de nous honorer de leur visite de bien vouloir s'annoncer le plus tôt possible auprès du Président de la Commission des logements, M. *Allemand*, directeur des écoles primaires de St-Imier. Cette petite formalité est absolument nécessaire pour mettre le Comité d'organisation de la fête à même de procurer un gîte convenable à ses hôtes, et le Comité des logements décline d'avance toute responsabilité à l'égard des visiteurs qui auront négligé de se conformer au présent avis.

LE COMITÉ-DIRECTEUR.



Exposition universelle de Vienne.

LA MAISON D'ÉCOLE DE LA SUÈDE.

Aucun pays, sans en excepter l'Autriche et l'Allemagne, n'avait organisé son exposition avec plus de soin et n'y occupait une place aussi honorable que la *Suède*.

Le choix des objets était fait en partie de main de maître, et le nombre des spécimens scolaires n'était pas moins remarquable, surtout si on tient compte, soit de l'étendue du royaume des Wasa, soit de ses établissements d'instruction.

On ne s'étonnera donc pas de l'importance que nous donnons à l'exposition de cet Etat scandinave et à l'éducation populaire au sein d'une nation capable de s'élever à une pareille hauteur, avec une population de 5,387,000 habitants et un territoire de 13,820 lieues carrées.

Si nous recherchons les causes qui ont amené la Suède à un essor pareil, nous en trouverons une d'abord et la principale même de toutes dans l'esprit sérieux et pratique de sa population. Un autre facteur de ce progrès scolaire est évidemment dans la nature même de ces contrées scandinaves qui contraignent les hommes du Nord à demander à leur culture intellectuelle les forces que leur refuse un sol peu prodigue de ces richesses physiques qu'offrent des pays plus favorisés. Une troisième cause de ce développement peut être cherchée aussi dans la circonstance que de la Laponie jusqu'au Sud, tous les peuples dont se compose la nationalité suédoise, ont entre eux des traits de ressemblance et d'analogie qui aspirent à une fusion complète en fait de langue et de mœurs. Unité précieuse qui manque malheureusement à la nation suisse, où la diversité des

langues et des idiômes contrarie si souvent une action commune et met encore aujourd'hui tant d'obstacles naturels à la communauté des vues et des méthodes pédagogiques.

L'impulsion première donnée à l'éducation populaire en Suède date de la Réformation, tout comme en Allemagne. Mais tandis que la Féodalité entravait et paralysait souvent le mouvement intellectuel dans les campagnes allemandes, et que Luthert le réformateur scolaire, était réduit à attendre le salut de l'école de l'initiative prise par les magistrats des villes, en Suède, le paysan demeuré libre comprenait le besoin de l'instruction comme un auxiliaire précieux de sa liberté et comme un moyen de s'élever à la richesse, source d'indépendance pour les individus et les Sociétés.

Déjà en 1637, il était telle partie de la Suède, le Warmland, par exemple, où tous les paysans savaient lire et écrire. C'est à un roi éclairé, Charles IX (1604-11) que la Suède dut ce mouvement des esprits. Un nouveau progrès marqua le règne de la fille de Gustave-Adolphe, de cette fameuse Christine, dont les historiens semblent avoir été plus attentifs à relever les extravagances de sa vie privée que les bienfaits de sa vie publique.

En 1640, la reine Christine, avec le consentement de son conseil et des Etats, institua dans chaque ville de son royaume une école publique. Dans les campagnes où la pauvreté et les distances ne permettaient pas d'établir des écoles fixes, on y suppléa par des écoles *ambulantes* comme il s'en trouve encore un grand nombre en Suède et en Norvège. On peut se faire une idée de ce qu'étaient souvent dans le principe ces écoles par celles qui existaient encore dans quelques cantons suisses vers la fin du siècle dernier. Aujourd'hui, tout a bien changé à cet égard dans la monarchie suédoise, et notamment depuis la loi sur l'Instruction populaire édictée en 1842, et qui impose non-seulement à chaque ville, mais à chaque paroisse l'obligation d'avoir une école fixe. Au lieu de 165 écoles qu'elle avait précédemment, elle en compte 786. Il existe aujourd'hui en Suède 7,218 établissements d'instruction publique, non compris ceux de Stockolm. Mais tous ces établissements ne sont pas fixes; on compte encore aujourd'hui 1,161 écoles ambulantes. Les instituteurs reçoivent leur éducation dans huit écoles normales; les institutrices en ont deux. Ces écoles étaient précédemment plus nombreuses; on a cherché à fortifier les études par la concentration. Chaque district a un conseil scolaire présidé par un ecclésiastique. Le clergé

a une grande influence sur l'école, que l'Etat de son côté contrôle au moyen de 30 à 40 inspecteurs ambulants.

A l'Exposition scolaire de Vienne, on admirait l'école suédoise, en bois, comme le sont en général les bâtiments d'école. Celle qui était exposée avait le mérite d'être un spécimen réel d'après nature et non un modèle de parade. Dans un pays de forêts comme la Suède, les constructions de ce genre n'ont rien d'étonnant. Pourquoi d'ailleurs, ainsi que le font observer les *Feuilles pédagogiques de Vienne*, les maisons perdraient-elles à être construites de cette façon, si leur distribution intérieure est en harmonie avec les exigences de la pédagogie. Un incendie détruit-il la maison, on la reconstruit sur-le-champ. On ne se plaint que trop souvent des obstacles que rencontre la bonne organisation d'une école dans les édifices bâtis en pierre, où les réformes et les modifications sont choses si difficiles à obtenir et à réaliser.

La maison d'école suédoise à Vienne était couverte d'un badigeon brun dont la simplicité s'allie parfaitement avec celle de l'architecture. Cette maisonnette, qui n'avait que 24 pieds de long sur 17 de large, n'en avait pas moins un cachet de propreté et d'élégance. Les communes suédoises auxquelles incombe le soin de la bâtisse de ces maisons d'école ne sont pas tenues à suivre un plan uniforme; mais elles s'y conforment volontiers parce que le gouvernement a eu le bon esprit d'adopter le mode de construction le plus approprié aux besoins du pays.

La distribution intérieure correspond à l'extérieur de ces édifices. Les appareils pour la ventilation et la désinfection n'y sont pas épargnés et on y respire une atmosphère résineuse qui rappelle la forêt et que l'on chercherait en vain à produire dans bien des contrées de l'Europe. Mais on peut y suppléer jusqu'à un certain point par la Flore. La fleur aussi a sa place marquée à l'école, non-seulement comme utilité et ornement, mais comme moyen d'intuition. Elle remplace certes avantageusement les herbiers dont s'obstinent à se servir, même sans nécessité, des maîtres de science naturelle. Mais si les circonstances s'opposent à l'introduction des plantes et des fleurs dans la salle d'école et dans les temps d'épidémie, par exemple, n'y pourrait-on pas suppléer par la résine ou le goudron? Mais que signifie cette panoplie ou plutôt ce trophée militaire qui est adossé à la paroi? Ces fusils, ces sabres, ces tambours nous rappellent que la gymnastique militaire est en Suède l'un des objets du programme de l'école primaire. Ce mélange des exer-

cices militaires et des exercices intellectuels a trouvé des censeurs sévères en Allemagne en général et même en Prusse, le pays des casernes par excellence. On a trouvé que la gymnastique militaire ne s'harmonisait pas avec la tendance éducative et le caractère paisible de la maison d'école. On s'est étonné de la persistance des Suédois à substituer cette gymnastique militaire à la gymnastique ordinaire, d'autant plus que ces jeux d'enfants ne paraissent pas avoir une grande utilité pour le sérieux maniement des armes auquel la loi soumet, en Suède, tous les fils du pays.

Une autre particularité de l'école suédoise, c'est le système de bancs-tables, où l'on retrouve bien encore l'un des inconvénients du nôtre; c'est dans la disposition des bancs à laquelle ne supplée qu'imparfaitement le plan incliné des bancs-tables. Mais ces derniers offrent au moins l'avantage de posséder des dossiers qui manquent encore dans tant de nos écoles, et l'avantage plus grand encore de ne recevoir qu'un élève à la fois et non deux comme les bancs américains, ou tout un régiment d'enfants, sans distinction de taille, comme dans les bancs ordinaires de nos écoles.

En Suède, le banc est proportionné à la taille de l'élève et permet au maître de réunir les élèves d'une même portée. Au point de vue de la discipline, ce système a également son utilité; il permet d'isoler l'élève dont le contact immédiat serait défavorable à ses voisins et de le laisser sortir sans déranger tout une série d'écoliers. Le contrôle est également plus facile dans ce système, sans augmentation sensible de dépense.

Le peuple suédois, comme le montre son histoire, est un peuple religieux. L'école porte le même cachet de piété. Sur 212 objets qui étaient exposés dans la maison d'école de cette nation scandinave et inscrits au catalogue, 20 appartenaient à l'enseignement religieux. On remarquait en particulier une collection de gravures représentant des sujets bibliques. La critique allemande regrette de ne pas trouver une collection du même genre pour l'enseignement de l'histoire civile, et fait observer qu'une librairie allemande, celle de Hartiger, à Vienne, avait entrepris un recueil de ce genre, il y a quelques années, mais qu'elle a dû y renoncer faute d'encouragements suffisants. Les lecteurs de l'*Educateur* et nos élèves de l'école normale de Porrentruy et de Fribourg se souviendront peut-être de l'insistance avec laquelle nous sommes souvent revenu sur ce *desideratum* de l'enseignement élémentaire et de l'appel indirect que nous faisons aux gouvernements et notamment aux directions de l'instruction

publique de la Suisse romande. Mais nous ne sachions pas que ce patriotique désir ait trouvé quelque écho dans l'administration scolaire. Sur ce point comme sur bien d'autres, plus importants encore en matière d'instruction publique, nous avons dû constater depuis un certain temps une tendance des cantons romands à s'isoler de plus en plus dans le choix des moyens d'enseignement et à localiser l'enseignement au lieu de l'étendre à une certaine centralisation possible et si désirable dans un pays aussi petit et aussi dénué de ressources suffisantes pour opérer de grandes choses avec quelque succès. L'industrie privée et locale vient en aide sur ce point à l'esprit *particulariste* des gouvernements et des autorités scolaires.

Dans les excellents rapports sur l'exposition de Vienne, qu'a publiés un des hommes les plus compétents de ce pays M. Jessen, nous avons lu avec plaisir une observation qui vient à l'appui de notre opinion sur la valeur et l'efficacité de cet enseignement de l'histoire par les yeux que nous réclamons en vain depuis près de 30 ans.

« Nous croyons, dit M. Jessen, qu'il vaudrait la peine » de s'occuper de cette question. On chargerait quelques » hommes versés dans la pédagogie et l'histoire de faire de » concert avec les artistes un choix de personnages, des » scènes et des moments de l'histoire qu'il importerait de » mettre en évidence pour éveiller et fortifier le patriotisme » dans l'esprit et le cœur des jeunes gens. »

Aux scènes de l'histoire guerrière et politique, il conviendrait, il serait essentiel même de joindre des tableaux empruntés à la culture intellectuelle, morale, économique et sociale du peuple suisse.

Pour revenir à l'école suédoise, on a signalé aussi avec bonheur la bonne idée qu'on a eue de joindre une bibliothèque à l'école. L'idée sans doute n'est pas neuve et avait été mise en pratique à Fribourg par le Père Girard. Les Jésuites eux-mêmes (à l'effet sans doute d'empêcher la fréquentation des cabinets de lecture), avaient formé une collection assez considérable de livres qu'ils jugeaient propres de mettre entre les mains des écoliers du collège de St-Michel. Mais il s'en faut bien que la réalisation de cette idée soit devenue générale en Suisse comme elle paraît l'être en Suède où le soin avec lequel on forme et entretient ces bibliothèques, se manifeste jusque dans les procédés de reliure en usage. Un comité spécial a été établi en 1870, pour faire un choix des ouvrages de la littérature suédoise les plus propres à former le noyau des bibliothèques scolaires. Dans le

catalogue de ses collections, on trouve un certain nombre d'ouvrages religieux, beaucoup de livres d'histoire nationale, des ouvrages de géographie, de sciences naturelles, de technologie et des mélanges. Plusieurs de ces livres sont traduits de l'allemand. L'Allemagne demeure ainsi la métropole intellectuelle de la Suède. Quelques-uns de ces livres sont aussi empruntés à la littérature danoise. C'est là ce qui s'appelle joindre l'esprit national à l'esprit pratique et cosmopolite qui prend, nous ne disons pas son bien, mais le bien où il le trouve.

ALEX. DAGUET.

Instruction et Education.

SIMPLE CAUSERIE.*

* Les pages qu'on va lire renferment beaucoup de pensées vraies, justes, salutaires; mais il en est cependant quelques-unes sur lesquelles on peut ne pas partager l'opinion de l'auteur. Nous citerons, par exemple, ce qu'il dit de la gymnastique qu'il ne croit pas utile aux enfants de la campagne. M. Chevalley connaît probablement les objections qu'on oppose à sa théorie. Pourquoi ne les discute-t-il pas? Il en est à peu près de même de l'hygiène. Une discussion en passant, à ce sujet, n'eût pas nui à sa thèse. La question de la morale n'est qu'effleurée. Mais fidèle à son habitude d'ouvrir ses colonnes à toute opinion exprimée avec convenance, sur les matières pédagogiques, l'*Educateur* n'a pas cru devoir faire exception pour un mémoire intéressant qui dénote un esprit sérieux, exercé à la pensée comme à la pratique de l'enseignement et qui paraît exprimer non-seulement l'opinion individuelle de M. Chevalley, mais celle des instituteurs de la conférence des instituteurs réunis à Morges et Ecublens. Il serait bien à désirer que les conférences qui goûtent un travail suivissent l'exemple de celle de Morges et Ecublens que nous remercions de leur communication.

Au lieu de vous faire des définitions et de vous exposer des théories, permettez-moi de faire avec vous une simple causerie sur l'éducation et l'instruction; causerie faite un peu à bâtons rompus et à l'aventure, car ne m'étant tracé aucun plan d'avance, j'ai dû m'abandonner à l'inspiration du moment, sans trop m'inquiéter si ce que j'allais dire a déjà été dit et mieux dit que je ne puis le faire. Il y a longtemps qu'on répète avec Salomon qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Cependant, il y a des choses qui, toutes vieilles qu'elles soient, sont toujours bonnes à dire, comme il y a des hommes que l'âge ne vieillit pas, tandis que d'autres sont déjà vieux presque en naissant.

On confond assez généralement l'éducation avec l'instruction. Pour plu-

sieurs, ces deux mots sont synonymes, et il semble que qui dit l'un dit l'autre. Il est vrai qu'une éducation sans instruction serait peu de chose et même une chose à peu près impossible; tandis qu'on peut posséder une brillante instruction et manquer d'éducation. Celle-ci ne consiste pas uniquement dans la politesse, le savoir-vivre, la connaissance des usages du monde : tout cela peut et doit même en faire partie, mais ne la constitue pas. Les plus grands scélérats possèdent assez généralement toutes ces qualités et ils ne réussissent que mieux dans leurs scélératesses.

L'éducation, on l'a dit, consiste dans le développement harmonique de toutes nos facultés physiques, intellectuelles et morales.

Je ne veux pas m'arrêter à ce qui regarde le développement corporel de l'enfant. Ce serait le cas, par exemple, de vous parler de la gymnastique, qu'on voudrait introduire dans toutes nos écoles. Elle peut être excellente pour les enfants des villes et des centres industriels où l'enfant reste de longues heures courbé sur un métier; mais pour nos petits campagnards, je vous avoue que je n'en vois guère l'utilité. Ils en font assez dans leurs travaux champêtres; et, à notre époque de production poussée à l'excès, on n'est que trop disposé à user et à abuser des forces de ces jeunes êtres pour en retirer tout le profit possible.

Et l'hygiène?... Ah! l'hygiène; c'est un sujet qui est à l'ordre du jour. On en parle beaucoup maintenant. Elle nous vient au galop de Paris. Il est vrai qu'on est rarement à même d'entendre des professeurs de Paris. On peut certes se déranger pour les entendre, et l'Etat peut bien faire quelque léger sacrifice en leur faveur. Bientôt, armé du thermomètre et du microscope, chacun va faire marcher cette pauvre machine humaine avec une précision admirable. Adieu! la revaloscière, le sirop pagliano et les médecins! Cependant, tant que l'homme, en se créant une foule de besoins factices, continuera à s'éloigner de son état normal, toute sa science hygiénique ne servira qu'à pallier un peu les conséquences de ses folies. Les causes restant, les effets ne continueront pas moins à se produire. Le char sera enrayé, mais il descendra quand même, et les meiges et les charlatans de toute espèce auront encore longtemps beau jeu.

S'il y a divergence d'opinion pour tout ce qui se rapporte au développement physique de l'homme, il n'en est pas de même quant au développement de son intelligence. Tout le monde semble être d'accord pour dire qu'il faut instruire, instruire le plus tôt possible, quoique pourtant il y ait réaction contre cette tendance à bourrer le cerveau de l'enfant de connaissances qui ne peuvent s'y fixer, et qui, semblables à des oiseaux en cage, s'envolent aussitôt qu'on a quitté les bancs de l'école.

Oui, il faut instruire, mais avant de faire des savants, si l'on essayait de faire des hommes? je crois qu'on ne s'en trouverait que mieux. Le monde n'est que trop plein de singes et de perroquets, et si Diogène revenait, aussi bien aujourd'hui que jadis il pourrait rallumer sa lanterne.

Nous entendons répéter à chaque instant que, dans l'état actuel de la Société, sans instruction on ne saurait se tirer d'affaire. Se tirer d'affaire!...

mais n'est-ce pas là une grave accusation contre la société?... Ne dirait-on pas qu'on est environné de coquins et de filous et que, pour se tirer d'affaire, il faut être plus rusé ou plus fripon que les autres ?

On fait, en effet, de l'instruction, une arme pour réussir dans le monde. Et qu'entend-on par réussir ? — C'est acquérir des honneurs et surtout des richesses ; c'est en un mot se caser sous la protection du Dieu Mammon et brûler de l'encens au veau d'or. Et s'instruire ? S'instruire ; c'est bien, pour quelques-uns, orner son esprit de connaissances utiles qui les élèvent au-dessus de la foule ; c'est pénétrer les secrets de la nature pour se rapprocher de son Auteur ; c'est savourer les nobles jouissances que procure toute acquisition nouvelle dans les sciences et dans les arts ; c'est devenir des hommes. Mais pour d'autres, et peut-être pour le plus grand nombre, s'instruire : c'est acquérir assez de connaissances, non-seulement pour ne pas se laisser duper et tromper, mais pour être à même de ruser et de tromper en assurance dans l'occasion ; c'est acquérir assez d'adresse pour que, dans un conflit avec un voisin, on puisse faire dire à la loi ce que la conscience et la vraie justice ne sauraient approuver. Être instruit, pour plusieurs, ce n'est pas avoir beaucoup de savoir : c'est être adroit. Ah ! si l'instruction devait aboutir à une telle fin, mieux vaudrait l'ignorance avec toute sa brutalité et sa laideur : il n'y aurait au moins plus de masques.

C'est pourquoi développer l'esprit sans s'adresser au cœur, sans éclairer la conscience, ce divin flambeau que Dieu a mis en nous pour éclairer notre route, c'est mettre une arme dangereuse entre les mains d'un maladroit ou d'un méchant.

Sans instruction, ai-je dit, il n'y a guère d'éducation possible. Pour savoir ce que l'on fait et pour le bien faire, il faut de la lumière sans doute ; mais il faut que cette lumière luise devant les hommes et non qu'elle les brûle. Ce n'est que par le développement des facultés morales que l'instruction parvient réellement à porter des fruits salutaires. Or, toutes les branches d'étude, même les plus arides et les plus abstraites, peuvent contribuer plus ou moins à ce développement. De toutes cependant, celles qui s'y prêtent le mieux, c'est sans contredit l'étude de la nature et celle de la religion.

Les sciences naturelles sont une mine inépuisable dont on peut tirer un parti immense pour élever l'enfant au-dessus du terre à terre, pour développer ses bons sentiments, ses instincts généreux, pour le porter à l'amour et à la confiance, en lui montrant partout la main d'une sagesse infinie et les soins d'un Père juste et bon.

Quant à la religion, c'est assurément la base, le piédestal sur lequel doit reposer toute éducation qui veut mériter ce nom. Mais ici, entendons-nous. On peut parfaitement croire enseigner la religion et ne pas le faire pourtant. Je puis fort bien être initié dans tous les secrets de la plus haute théologie, connaître à fond toute l'histoire biblique, tous les dogmes enseignés dans les catéchismes, être à même de parler scientifiquement de toutes les religions, de toutes les sectes qui divisent les hommes au lieu de les réunir : je puis savoir tout cela et plus encore, et pourtant n'être pas religieux du tout.

Ainsi : quand je raconte aux enfants l'histoire, bien courte il est vrai, de l'enfance de Jésus-Christ ; comment il va à Jérusalem avec ses parents, comment il leur est soumis, comment il croît en stature, en sagesse et en grâces : si je me borne à leur expliquer le sens des mots employés dans ce récit et que je parte de là pour leur parler des mœurs et des usages du peuple juif, du temple de Jérusalem, des fêtes qui s'y célébraient, etc. je fais de l'instruction, de l'histoire, sans doute ; mais je ne fais rien de plus. Il n'y a là rien pour le cœur et par conséquent, ni morale, ni religion. Si, au contraire, je montre aux enfants que Jésus a été donné pour modèle aux petits comme aux grands, aux jeunes comme aux vieux ; si je leur fais bien comprendre que, si nous voulons pouvoir appeler Dieu notre père, nous devons être frères de Jésus ; que pour être ses frères, il faut s'efforcer de lui ressembler ; que, par conséquent, les enfants doivent, comme lui, être soumis à leurs parents ; que non-seulement ils doivent croître en stature, ce qui ne dépend pas d'eux, mais aussi et surtout, ce qui dépend d'eux et de leur bonne volonté, en grâces et en sagesse ; que sans cela leur soumission ne serait que servile et sans valeur morale : alors, j'élève, je fais de l'éducation. Si je parviens de cette manière à toucher le cœur de l'enfant, à lui inspirer de bonnes résolutions, de manière que sa conduite s'en ressente, je crois que je fais plus pour son bonheur et pour le bien de la société que je ne puis faire en lui remplissant la tête de faits extraordinaires ou miraculeux, qui parleraient plus à son imagination qu'à son cœur et à sa conscience. Il en est ainsi pour tous les récits et pour toutes les paraboles de l'Ancien et du Nouveau-Testament.

Encore un autre exemple : En parlant aux enfants de la multiplication des pains racontée dans les Evangiles, si je me borne à leur faire apprendre cette histoire, à la leur faire raconter ensuite, à leur en expliquer le sens littéral ; je fournis un aliment à leur intelligence, je puis même pousser au mysticisme, mais pendant tout ce temps le cœur peut dormir à son aise ; il n'y a rien pour lui.

Mais si, de plus, je leur fais voir que ce miracle se renouvelle constamment pour nous ; que chaque année nous en sommes témoins sans y faire attention, parce que nous y sommes trop habitués ; si je leur rappelle avec quelle confiance nous jetons nos semences en terre, persuadés que Dieu nous les rendra au centuple ; si je leur demande ce qu'en penserait un homme qui en serait témoin pour la première fois sans y avoir été préparé dès son enfance, il est impossible alors que le cœur de l'enfant reste froid et que de vifs sentiments d'amour et de reconnaissance ne s'élèvent en lui envers Celui qui fait journellement de si grandes choses en sa faveur. Il aura toujours les pieds dans la poussière de la terre, mais ses regards se porteront en haut. Il se sentira grandi, élevé : il aura gravi quelques échelons de cette échelle mystérieuse de Jacob, au-dessus de laquelle il verra rayonner la majesté du Très-Haut.

Comme vous le voyez, on peut donc faire de la religion, si je puis m'exprimer ainsi, sans pour cela faire proprement de l'éducation, quand la partie essentielle de celle-ci manque : la morale.

Maintenant, je vous le demande, quelle place tient la morale dans l'éducation actuelle?... En est-il question dans les programmes d'étude, soit dans les écoles primaires, soit dans les établissements supérieurs d'instruction?... Et pourtant toute éducation qui n'aboutit pas, en définitive, à rendre les hommes meilleurs, est une éducation boiteuse, incomplète, dangereuse même et dont les résultats peuvent être désastreux.

Au lieu de s'étonner des vices qui règnent encore dans le monde, il y aurait plutôt lieu de s'étonner qu'il y ait encore autant de vertus ; car, comme le dit un auteur allemand (Buhle) : « Quoi qu'en disent les théologiens, il est » certain que dans le monde en général, la vertu prédomine sur le vice, et » que, dans tout pays, il se commet plus de bonnes actions que de mauvaises. » S'il en était autrement, la prépondérance du mal eût depuis longtemps détruit la race humaine, et il ne fût pas même resté un seul homme pour gémir sur la dépravation de son espèce. »

Ceci n'est pas une raison pour nous engager à renoncer à la lutte, et ne veut pas dire que tout soit pour le mieux dans l'ordre social. Il y a encore bien des terrains stériles qui ont besoin d'être amendés, bien des champs qui doivent être débarrassés de leurs ronces et de leurs mauvaises herbes. Aussi le vœu a-t-il été émis que dans nos établissements supérieurs d'instruction il y eût une place réservée à l'enseignement de la morale. Ce vœu a fait hausser les épaules à bien des personnes.

Comment ! enseigner la morale à de futurs avocats, procureurs, notaires, ingénieurs, etc. Allons donc ! ils ont bien autre chose à apprendre. Passe encore pour les étudiants en théologie, pour les futurs pasteurs des peuples. Encore, pour ceux-ci, avant tout les dogmes ; avant tout ce qui désunit et non ce qui relie. Il s'agit surtout de les rattacher à une secte, à une église particulière, de les enrôler sous un drapeau, de leur persuader de croire et surtout de faire croire à certaines choses contre lesquelles protestent peut-être et leur raison et leur conscience. La morale viendra après, en sous-ordre : on dirait que ce ne doit être qu'un manteau dont on se drapera pour en imposer au vulgaire.

Je ne veux point ici jeter la moindre ombre de doute sur la moralité et l'honorabilité de notre clergé national ; c'est bien loin de ma pensée. Je parle d'un état de choses et non de personnes. D'ailleurs, chacun sait le rôle que les clergés ont joué dans le monde : chacun sait à quoi s'en tenir à leur égard, et nul n'ignore qu'un prêtre immoral est une monstruosité.

N'y aurait-il donc pas une morale universelle, une morale que tout homme, à quelque secte, à quelque religion, à quelque langue qu'il appartienne, retrouve au fond de sa conscience, une morale que le petit enfant reçoit en germe dans le sein de sa mère ; en un mot la morale que le Christ a mise en pleine lumière dans son Evangile?... Or, faire éclore ce germe précieux, le faire croître et fructifier, le réchauffer, c'est l'œuvre de l'éducateur, de tout homme qui veut le bien, qui désire, non-seulement son bonheur à lui, mais celui de sa famille, de sa commune, de sa patrie et de l'humanité tout entière. L'homme, tant savant soit-il, n'est réellement grand que placé sur ce fonde-

ment-là. Tout autre grandeur ressemble à ces arbres au brillant feuillage, aux fruits dorés, peut-être, mais dont l'ombrage est pernicieux et dont les fruits amers dessèchent la bouche au lieu de désaltérer.

On n'entend que trop répéter que l'éducation appartient au père et surtout à la mère de famille. Cela est vrai. Mais, Messieurs, quand vous voyez dans vos classes se refléter, en quelque sorte, comme dans un miroir, l'intérieur des familles des enfants qui vous sont confiés, n'avez-vous jamais senti, comme moi, monter de votre cœur ce cri d'angoisse : « quelle éducation peut-elle recevoir ces pauvres petits dans un milieu pareil!... » Ah ! si la famille était un véritable sanctuaire d'honneur, de moralité, de piété, d'ordre et de décence, où l'enfant vive dans un atmosphère pure de toute émanation délétère et corruptrice, oh ! alors, notre tâche à nous, instituteurs, serait singulièrement facilitée. Nous pourrions nous livrer tout entiers à l'instruction, qui, trouvant un terrain bien préparé, fructifierait abondamment, sans crainte d'être étouffée par les épines et les chardons.

Malheureusement il n'en est pas ainsi, et il ne peut pas en être ainsi. Ces pères et ces mères modèles, premiers éducateurs de leurs enfants, sont encore bien rares. Cet idéal que nous nous plaisons à contempler, vers lequel se portent naturellement tous nos vœux, cet idéal n'existe pas et n'existera de longtemps encore, si jamais il se réalise. Relativement parlant, nous aurons toujours des pauvres avec nous. Je dis relativement, car les riches en science de l'antiquité seraient bien pauvres aujourd'hui comparés à nos savants modernes, et que sera la richesse de ceux-ci relativement à celle de ceux qui viendront après : Dieu seul le sait.

Quoi qu'il en soit, il y aura toujours des pauvres ; pauvres au physique, comme pauvres au moral ; les pauvres de tout genre formeront toujours le plus grand nombre et les riches une minorité plus ou moins forte, suivant les temps et les lieux. C'est une nécessité à laquelle il faut savoir se résoudre, tout en luttant pour que les pauvres soient toujours moins pauvres et surtout toujours moins nombreux.

Vous entendez certaines gens dire que l'enfant naît naturellement bon, et qu'il ne devient mauvais que par son entourage ; d'autres, au contraire, prétendent que l'enfant, arrivant au monde entaché du péché originel, naît par conséquent mauvais. Je ne veux pas me charger de concilier des assertions aussi contradictoires. Ce que je sais, c'est que chacun naît avec des dons divers. Il y en a qui reçoivent dix talents, comme d'autres n'en reçoivent qu'un. C'est cette diversité de caractères, de talents, d'aptitudes, qui fait non-seulement le charme de la société, mais qui maintient son existence. Vouloir mouler tous les enfants sur le même modèle, ce n'est pas seulement une absurdité, mais c'est vouloir forcer la nature, qui, quoi qu'on fasse, reprendra toujours ses droits ; témoin la chatte métamorphosée en femme.

Cependant, il est incontestable qu'au moral comme au physique, en règle générale, l'enfant a une tendance à se rapprocher des auteurs de ses jours. Je n'entends pas ici les auteurs immédiats seulement. La ressemblance peut se rapporter à des ancêtres disparus depuis de longues années. Je pourrais

entrer ici dans des détails fort intéressants sans doute, mais qui nous mèneraient trop loin, et qui en définitive, nous laisseraient en présence d'un profond mystère et d'un désespérant fatalisme.

Ce que nous pouvons constater, c'est qu'il y a certaines familles chez lesquelles l'ignorance semble avoir élu domicile. Aussi quand les enfants de ces familles-là arrivent à l'école, leur patrimoine intellectuel est si minime que leur intelligence obtuse se refuse à tous progrès et ne donne prise à aucun enseignement. Et cela se répète de père en fils, à moins que d'heureux croisements ne viennent changer le cours des choses. Jetterons-nous la pierre à ces pauvres êtres déshérités et qui n'en peuvent mais? Oh! non, entourons-les, au contraire, de toute notre sollicitude et tâchons de tirer le meilleur parti possible du peu de facultés qu'ils possèdent.

Je sais bien que, s'il s'en trouve beaucoup de cette catégorie dans une école, la réputation du maître peut en souffrir, car les tableaux de visite risqueront d'avoir plus de zéros que de chiffres, et la vraie cause de ces insuccès ne pourra guère et ne sera jamais prise en considération.

Je viens de dire que, au moral comme au physique, l'enfant ressemble généralement à ses parents; c'est la règle. Mais heureusement dans un sens et malheureusement dans un autre, cette règle est sujette à beaucoup d'exceptions, du moins en apparence; car les causes réelles de bien des choses que nous voyons et qui nous étonnent, échappent à notre vue bornée.

Tout comme au milieu de la fange et des immondices, vous pouvez voir s'élever parfois une fleur parée des plus brillantes couleurs, exhalant un parfum suave et délicieux, de même peut-il sortir aussi de parents peu doués, moralement et intellectuellement, un sujet distingué, orné des plus belles facultés, et réhabilitant en quelque sorte la nature humaine dans sa famille. Ces cas sont rares, mais il s'en trouve: c'est l'exception heureuse. Malheureusement on voit aussi l'inverse, et peut-être plus souvent. Combien de parents, modèles de vertus, riches en savoir, scrupuleux dans l'accomplissement de leurs devoirs domestiques, ne sont pas appelés à verser des larmes amères sur la conduite d'un enfant égaré sur une fausse voie!

On a les enfants comme on les élève, dit-on. Laissons dire cela aux vieux garçons et aux vieilles filles qui ne savent ce que c'est que d'élever une famille. Ils sont rares les pères et les mères dont le cœur n'a pas reçu quelque égratignure, provenant de la conduite de leurs enfants. Ah! quand ceux-ci sont encore dans toute la fraîcheur de leur juvénile innocence, que de rêves ne fait-on pas pour l'avenir! rêves de bonheur, de joies pures! rêves de brillants succès! Comme le père et la mère contemplant avec un plaisir mêlé d'orgueil le développement graduel de ces petits êtres, sur qui reposent tant d'espérances! Mais, vienne l'âge, viennent les passions, viennent les mauvaises compagnies, les tentations du dedans et du dehors: alors s'écroule le bel échaffaudage que notre imagination s'était plu à élever, et, au lieu d'un appui solide et durable, il ne vous reste plus qu'un roseau brisé qui vous perce la main, si ce n'est le cœur.

Dans ces cas malheureux, qui ne sont que trop nombreux, il est rare, ce-

pendant, si l'éducation de l'enfance a été bien conduite, que la brebis égarée ne rentre pas au bercail, et que l'enfant prodigue ne rejoigne pas le toit paternel.

Mais, Messieurs, je crains que ma causerie ne devienne fastidieuse en la prolongeant; c'est pourquoi je termine. Si quelques-uns de mes tableaux sont un peu sombres, que cela ne nous porte pas au découragement. Nous sommes des semeurs, semons toujours et de bon grain. Il en tombera parmi les épines, sur les chemins et dans des terrains rocailleux, mais il en tombera aussi dans de bons terrains, où il germera, grandira et finira par porter des fruits propres à être serrés dans le grenier.

Nous aurons beaucoup fait, si nous pouvons entendre l'enfant que nous aimons, en quittant les bancs de l'école, s'écrier comme le Christ : Maître, j'ai soif! encore soif! » Non de cette soif de vins et de liqueurs qui n'est que trop l'apanage de certaines populations; non de cette soif d'honneurs et de richesses, de jouissances qui dessèchent l'âme et corrodent le cœur, mais la soif de la science; la soif de la justice, la soif de tout ce qui est bien, grand et beau; la soif de tout ce qui peut élever l'homme, le perfectionner et le rapprocher de plus en plus du modèle que l'homme religieux doit toujours avoir devant les yeux. Soyez certain que celui qui sera possédé de cette soif ne laissera pas se perdre la semence que vous aurez répandue dans son âme. A sa dernière heure, il s'écriera encore : « Mon Père, j'ai soif! car cette soif-là ne peut être satisfaite que dans un monde meilleur.

Jn-P. CHEVALLEY,
de St-Sulpice.

CORRESPONDANCE.

Neuchâtel, le 11 mai 1874.

Les instituteurs neuchâtelois (sections de Neuchâtel et Boudry) ont eu, jeudi passé, une conférence à Saint-Blaise.

Trente membres se trouvaient réunis, à 9 heures du matin, dans la salle d'école de la localité, sous la présidence de M. Villommet, instituteur à Neuchâtel.

La séance fut ouverte par l'étude de quelques chants destinés à être exécutés à Saint-Imier. Cette étude se fit sous la direction de M. Stoll, inspecteur cantonal, qui avait bien voulu nous prêter son concours pour la circonstance.

En tête de l'ordre du jour de la réunion figurait la lecture du rapport présenté par la commission chargée d'examiner la question des brevets. Voici de quoi il s'agit : Dans les examens d'Etat pour l'obtention du brevet primaire, il arrive fréquemment que beaucoup d'aspirants, ayant obtenu un nombre de succès supérieur à celui exigé pour un premier degré, se voient relégués à un troisième degré pour avoir échoué dans une des branches prin-

ciales du programme. Après chaque examen, nombre de réclamations ayant trait à des faits pareils arrivaient à la Direction de l'instruction publique. Comme il est question de réviser la loi actuelle, la section du Locle proposa aux sections, il y a quelque temps, d'étudier la question et de présenter quelques vœux à la commission d'Etat de l'instruction publique. Dans une de ses conférences, la section de Neuchâtel avait nommé une commission chargée de faire rapport.

Comme cette question est d'un grand intérêt pour tous les instituteurs, il fut décidé qu'elle serait étudiée en commun. Après la lecture du rapport présenté par M. Girard, plusieurs instituteurs prirent la parole pour discuter les conclusions formulées par la commission, conclusions qui finirent cependant par être adoptées à l'unanimité.

I. Tout candidat qui, à la suite des examens d'Etat, aurait obtenu un nombre de succès égal ou supérieur à celui qui est exigé pour le brevet de premier degré, mais qui aurait échoué par le fait de sa faiblesse dans une branche essentielle, est autorisé à ne subir une nouvelle épreuve que sur la branche où il a été trouvé faible.

II. Tout candidat qui aura échoué à quelques points près pour le brevet de premier degré, mais dont l'ensemble de ses examens aura été jugé bon par le jury, aura la faculté de subir une nouvelle épreuve complémentaire seulement sur les branches qui lui seront imposées par la commission d'examens.

Il est loisible au candidat de se présenter pour d'autres branches, s'il le juge utile.

Les instituteurs et institutrices actuellement en fonctions dans le canton sont mis au bénéfice de ces deux dispositions.

Plusieurs travaux figuraient à l'ordre du jour. Vu le manque de temps, deux seuls purent être lus, ce sont ceux de M. A. *Dessoulavy*, sur l'Angleterre, travail très-intéressant surtout au point de vue des données statistiques.

M. *Biolley*. Des Avantages de l'étude de la grammaire suivant la *méthode historique*. Cette méthode, introduite chez nous par M. le professeur Ayer, et dont on trouve une application très-intéressante dans la nouvelle grammaire française de Larive et Fleury (voir le dernier numéro de l'*Educateur*), n'a pas, jusqu'à présent du moins, été comprise par les instituteurs. M. Biolley engage vivement ses collègues à étudier cette méthode.

La séance fut levée après l'exécution d'un chant.

Un diner commun réunit de nouveau les instituteurs. Discours, chants, récitations égayèrent les convives et ne contribuèrent pas peu au succès de cette belle réunion.



CHRONIQUE SCOLAIRE

AUTRICHE.— La triste position des institutrices et gouvernantes suisses qui se trouvent sans place ou malades à l'étranger, est connue depuis longtemps, ainsi que les conséquences déplorables que leur état d'abandon a souvent amenées à sa suite. C'est donc une pieuse et salutaire pensée d'humanité qui a inspiré la fondation d'une sorte d'asile ou de *Home*, pour mieux dire, destiné à offrir un pied-à-terre et un refuge à nos compatriotes du sexe féminin. Etabli en 1868, le Home reçoit gratuitement les personnes qui obtiennent leur admission, fournit des secours à celles qui arrivent mal vêtues et des viatiques ou avances à celles qui se disposent à rentrer dans leur patrie. Un docteur, M. Schmidt, et un pasteur, M. Dubois, donnent leurs soins au Home avec un dévouement qui les honore.

Le nombre des personnes reçues au Home depuis 1868 à décembre 1873 s'élève à 457. Ces personnes appartiennent à 10 cantons différents et à plusieurs nations européennes ou non, car la charité de l'administration du Home s'étend à l'humanité tout entière. On compte au nombre des personnes secourues 57 Genevoises, 43 Vaudoises, 16 Neuchâteloises, 15 Bernoises, etc. On ne fait aucune acception de religion.

L'établissement est entretenu par des dons recueillis en Autriche, en Suisse, et de cotisations de sociétaires. La Suisse a envoyé 631 florins 80 kreutzer, l'Autriche 530, les sociétaires 340. Le total des dépenses s'est élevé à 6,525. Mais les sommes recueillies ne suffisant pas à faire face à toutes les dépenses; les dettes de l'établissement, à la date indiquée ci-dessus, montaient à 1,253 florins 52 kreutzer. Le rapport dont nous extrayons ces chiffres est signé Madeleine de Blaireville. Les dons pour la Suisse peuvent être déposés chez Mme Ravey, à Genève (Coutance, 10) et dans la boîte du Home, cour de Saint-Pierre, cabinet de lecture de Mlle Guéry.

P.S. — Les journaux nous apprennent que les souscriptions recueillies dans la Suisse romande s'élèvent à 3,000 francs. La directrice du Home en marque sa reconnaissance au public de notre pays.

AVIS IMPORTANT

Dans le but de faciliter aux personnes désireuses de prendre part au prochain congrès pédagogique de St-Imier l'entrée dans la société des instituteurs de la Suisse romande, dont la condition indispensable est d'être abonné à l'*Educateur*, le Comité-directeur a décidé d'admettre exceptionnellement, pour le prix de 3 fr., des abonnements de 6 mois qui prendront leur effet à partir du 1^{er} juillet 1874 jusqu'à fin d'année.

LE COMITÉ-DIRECTEUR.

Le Rédacteur en chef : A. DAGUET.